

Le guichet unique petite enfance, « porte d'entrée » de toutes vos demandes

Vous êtes parents ou futurs parents, vous cherchez à vous renseigner sur les différentes solutions d'accueil pour votre enfant en Loire Layon Aubance ? Vous vous posez des questions sur la parentalité ? Un seul réflexe : contactez votre Relais Petite Enfance - Guichet Unique.

Le Relais Petite Enfance (RPE) - Guichet Unique est un espace gratuit, financé par la CAF et la Communauté de communes Loire Layon Aubance, qui constitue la porte d'entrée principale pour toutes les demandes d'informations sur les modes d'accueil du territoire. Dédié à toutes les familles de jeunes enfants (moins de 3 ans), le RPE est aussi un lieu d'écoute sur les besoins d'accompagnement à la parentalité, ainsi qu'un espace ressource en matière de promotion de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Quatre RPE en Loire Layon Aubance

Le territoire de la Communauté de communes compte quatre Relais Petite Enfance :

- **RPE La Boite à malice**
5, rue de Savennières 49170 Saint-Georges-sur-Loire
Mail : rpe@boiteamalice.org
Tél : 02 41 36 01 62 / 06 83 29 09 93

- **RPE Au fil de l'eau**
Rue du Pont de Palais 49290 Chalonnes-sur-Loire
Mail : relaispetiteenfance@chalonnes-sur-loire.fr
Tél : 02 41 74 11 72

- **RPE Coteaux-du-Layon**
Centre socioculturel des coteaux-du-Layon – Neufbourg 49380 Bellevigne-en-Layon
Mail : relaispetiteenfance@centresocial-coteauxdulayon.fr
Tél : 02 41 54 06 44

- **RPE Loire-Aubance**
5^{bis} rue de Chambretault 49610 Juigné-sur-Loire - Les Garennes sur Loire
Mail : rpe-loireaubance-pdl@vyv3.fr
Tél : 02 41 45 69 48

Pour obtenir un renseignement ou un rendez-vous, c'est très simple : il vous suffit de contacter le RPE correspondant à votre commune d'habitation. Pour l'identifier, une carte interactive est à votre disposition : <https://www.loire-layon-aubance.fr/offre-daccueil-petite-enfance/>



La réponse à toutes vos questions

Les animatrices des RPE sont disponibles sur rendez-vous téléphonique ou lors de permanences pour accueillir les parents en questionnement ainsi que les familles en recherche d'un mode d'accueil, écouter leurs besoins, leur présenter tous les modes d'accueil présents sur le territoire et les spécificités de chacun (public/privé/Maison d'assistantes maternelles/assistante maternelle à domicile).

Ce service gratuit et sans engagement est à votre disposition pour :

- être écouté sur vos questions et difficultés autour de la parentalité ;
- être orienté vers les lieux ressources parentalité et les solutions les mieux adaptés à vos besoins ;
- être informé sur les critères d'attributions des places pour l'accès aux structures d'accueil publiques de la CCLLA ;
- être accompagné sur la démarche de simulation du coût de l'accueil envisagé ;
- obtenir un dossier de pré-inscription pour les structures publiques du territoire, avec une aide à la complétude du dossier si besoin ;
- accéder à une liste à jour d'assistant.e.s maternel.le.s en activité et être accompagnés dans votre rôle de « parents employeurs ».

Un dispositif d'étude des demandes d'accueil et d'attribution des places en structure collective publique se réunit deux fois par an.

Les Relais Petite Enfance proposent également tout au long de l'année des temps enfants-parents et/ou des soirées thématiques sur les questions de la parentalité.

À noter : l'accès à un mode d'accueil n'est pas exclusivement réservé aux parents qui travaillent. C'est aussi possible pour chaque parent en fonction de son besoin (envie d'offrir un temps de socialisation à son enfant, besoin de répit, besoin de temps pour des activités sans présence de l'enfant...). N'hésitez pas !

Plus d'informations : monenfant.fr